

<https://acdn.net/spip/spip.php?article67>



Organisée par ATTAC et ACDN

Conférence-Débat "Energie nucléaire, ouverture des marchés, sauvegarde de la planète : d'autres choix sont-ils possibles ?"

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2004

- Accueil - Médias -

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Dans son édition du 8 octobre 2003, sous le titre "Débat sur l'énergie", le journal Sud-Ouest rend compte dans les termes suivants du débat qui s'est tenu à Saintes le samedi 4 octobre 2003 :

[https://acdn.net/spip/local/cache-vignettes/L293xH187/S0_vignette-61829.jpg] "150 personnes assistaient samedi soir à la conférence-débat organisée par ATTAC et ACDN (Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire) sur le thème "Energie nucléaire, ouverture des marchés, sauvegarde de la planète : d'autres choix sont-ils possibles ?"

"En plus des représentants des deux associations saintaises, un membre du réseau "Sortir du nucléaire" et de la CGT-énergie ont animé le débat, auquel le public a activement participé. En fin de soirée, les adhérents d'ACDN se sont rendus au monument aux morts en défilant à la lueur de bougies, afin d'y déposer une gerbe. Un geste accompli à l'occasion de la Semaine internationale contre la nucléarisation de l'espace."

Ajoutons que dans son intervention à la tribune, qui portait sur "les enjeux militaires et les risque civils de la filière nucléaire", le représentant d'ACDN a évoqué le sort de Mordechaï Vanunu, ce technicien israélien qui depuis 17 ans purge une peine de prison pour avoir révélé à la presse anglosaxonne les finalités militaires du centre nucléaire de Dimona, où il avait travaillé. Sa libération anticipée fait également l'objet d'une campagne internationale. L'an dernier à pareille époque, ACDN avait écrit dans ce sens à l'ambassadeur d'Israël à Paris, lettre demeurée sans réponse. Nous persistons à demander sa libération : les armes nucléaires étant des instruments de crimes contre l'humanité, Mordechaï Vanunu est l'honneur de la conscience israélienne. En outre, les quelque 200 à 350 têtes nucléaires dont Israël est actuellement crédité sont devenues un secret de Polichinelle, et l'ancien ministre israélien des Affaires Etrangères, Shimon Pérès, a ouvertement reconnu qu'Israël était bien une puissance nucléaire.

Bien avant les constats faits par l'AIEA en Irak, en Corée du Nord, et ses suspicions portant sur d'autres pays comme l'Iran, le cas israélien a prouvé que la recherche nucléaire et ses applications "civiles" sont très souvent le masque et le moyen d'applications militaires. Ce fut le cas de l'Inde et du Pakistan. Ce fut aussi, et cela reste, le cas en France. La diffusion des technologies nucléaires, encouragée par le Traité de Non Prolifération et activement poursuivie par la France, contribue de fait à une prolifération militaire que le TNP, pourtant conçu pour l'éviter, ne parvient pas à enrayer. D'autant que les cinq Etats nucléaires officiellement reconnus qui l'ont signé ne respectent pas l'engagement "sans équivoque", pris par eux au titre de l'Article VI, d'entreprendre l'élimination de leurs propres arsenaux. Le TNP devra donc faire en 2005 l'objet d'une sévère révision, imposant le strict respect de cet engagement et remplaçant, pour les pays en voie de développement comme pour les pays industrialisés, le "droit à l'énergie nucléaire civile" par un "droit aux technologies non-nucléaires et aux énergies renouvelables".

Cette question capitale devra être abordée lors des 2e Journées du Désarmement Nucléaire qui se tiendront à Vénissieux du 24 au 26 octobre prochain.

ACDN, le 9 octobre 2003